

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

29/03/2019

Dossier complet le :

29/03/2019

N° d'enregistrement :

DRIEE-UD93-002-2019

1. Intitulé du projet

Construction de 2 nouveaux bâtiments et mise en services de nouvelles installations de combustion relevant du régime de l'autorisation au titre des ICPE suivant la rubrique n°2910.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

EQUINIX FRANCE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Régis Castagné, Directeur Général

RCS / SIRET

4 2 9 8 4 0 8 5 3 0 0 0 4 9

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39° b)	La parcelle concernée par le projet a une emprise au sol de 56 326 m ² et la surface plancher du projet est de 12 143 m ² .

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction de 2 nouveaux bâtiments destinés à recevoir une activité d'hébergement informatique.

Ils seront constitués majoritairement de salles informatiques et de locaux techniques nécessaires à leur fonctionnement.

Seront mis en place:

- 11 groupes électrogènes supplémentaires. Toutefois, seules 9 de ces machines fonctionneront simultanément. Le cumul des puissances thermiques des groupes fonctionnant simultanément sera de 49,563 MW (5,507 MW par groupe).
- 6 nouvelles cuves enterrées de fioul domestique de 120 m3 de capacité unitaire (soit 720 m3 de capacité totale).
- 11 nouvelles chaînes d'onduleurs supplémentaires fonctionnant avec une puissance de courant de charge de 1 050,5 kW (95,5 kW par chaîne).
- 12 groupes frigorifiques supplémentaires contenant chacun 358 kg de R134a

Le projet d'extension demande la démolition de l'escalier de secours encloué en fond de parcelle situé sur la bâtiment PA3 côté Sud. Surface à démolir : 22m²

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est d'augmenter les infrastructures actuelles afin d'assurer les besoins en hébergement informatique.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet prévoit la construction de deux nouveaux bâtiments sous l'appellation « PA9 », en complément du bâtiment existant ainsi que le réaménagement des espaces extérieurs, par la réalisation d'une aire technique où seront disposées une partie des nouveaux équipements techniques.

Les nouveaux bâtiments seront implantés à l'Est et au Nord-Est des bâtiments existants.

Les bâtiments sont destinés à recevoir une activité d'hébergement informatique. Ils seront constitués majoritairement de salles informatiques et de locaux techniques nécessaires à leur fonctionnement.

Le premier bâtiment (bâtiment C) sera construit à l'Ouest du site. Il présentera une superficie de 7 609 m² sur 3 niveaux en superstructure et relié par un couloir au bâtiment existant.

Le second bâtiment (bâtiment D) sera situé, en fond de parcelle, proche de la voie ferrée, dans le prolongement des bâtiments existants. Il présentera une superficie de 4 534 m² sur 3 niveaux en superstructure.

Les deux nouveaux bâtiments seront reliés par une passerelle, au 1er étage et des couloirs en rez-de-chaussée.

Les deux bâtiments projetés visent à s'intégrer sur le site. Ils reprendront les caractéristiques du bâtiment existant, et ils seront localisés en retrait par rapport à la rue Ambroize Croizat. Implantés à l'arrière du bâtiment central, ils ne seront visibles que des activités industrielles limitrophes au site.

La construction des nouveaux bâtiments sera réalisée sur les terrains appartenant à la société EQUINIX, limitant les nuisances potentielles ressenties par les riverains. Les travaux seront réalisés dans une zone industrielle, éloignée de toute habitation. Les travaux démarreront en juillet 2019 et se termineront en décembre 2020 (durée totale estimée : 18 mois).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les serveurs qui seront installés dans les salles informatiques dégageront beaucoup de chaleur. Un système de climatisation très performant sera donc mis en place.

Afin de ventiler au mieux ces espaces et de minimiser les consommations énergétiques nécessaires aux fonctionnements de la climatisation, un système innovant combinant groupes froids et refroidisseurs secs hybrides seront installés sur le toit du bâtiment afin de maximiser les périodes de « free-chilling ». Ces équipements seront ancrés sur une structure (métallique ou béton) fixé sur des plots en béton.

L'alimentation en électricité est également essentielle pour le fonctionnement en continu des serveurs. Ainsi, des groupes électrogènes installés dans des conteneurs acoustiques seront placés dans une zone technique en fond de parcelle et en toiture afin de garantir la continuité de service en cas de coupure sur le réseau électrique principal. En périmètre de ces zones, des écrans visuels et acoustiques en lames garantiront la bonne ventilation de ces équipements, tout en masquant les installations techniques.

D'un point de vue sécurité incendie, les murs et planchers des futurs bâtiments seront coupe-feu de degré 2 heures. La structure des nouveaux bâtiments seront réalisées en poteaux, poutres et voiles porteurs en béton. Les salles informatiques seront désenfumées mécaniquement.

Enfin, un dispositif d'extinction automatique par brumisation d'eau sera également mis en place pour les salles informatiques et les locaux techniques présents au niveau des nouveaux bâtiments.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est situé sur un site soumis à autorisation au titre des ICPE classées sous la rubrique 2910, actuellement exploité par la société EQUINIX, est assujéti aux prescriptions de l'Arrêté Préfectoral n° 02-1736 du 23 avril 2002.

Le projet a fait l'objet d'un porter à connaissance datant du 27 juin 2018 ainsi qu'une étude de danger datant du 14 février 2019. (ces éléments sont joints au présent CERFA).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie de la parcelle	55834m ²
Emprise au sol des nouveaux bâtiments (C et B)	6094m ²
Surface plancher du bâtiment C	7609m ²
Surface plancher du bâtiment B	4534m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

114, RUE AMBROISE CROIZAT
93200 SAINT-DENIS

Coordonnées géographiques¹

Long. 48° 9 2' 68" 43 Lat. 2 ° 34' 82" 07

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Saint Denis (93)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

[Empty box for description of project components and authorization date]

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La commune de Saint Denis est couverte pas un Plan de Prévention des risques Inondation.</p> <p>Absence de PPRT sur la commune de Saint Denis.</p> <p>• Un plan de prévention des risques inondation de la Seine a été approuvé en juin 2007 sur la commune de Saint Denis</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le site est référencé sur Basol et a fait l'objet d'un traitement dans les années 2000 et 2005. Les diagnostics réalisés en 2005 ont reçu un avis favorable pour rendre le site compatible avec l'activité projetée.</p> <p>Une étude de pollution des sols a été réalisée en mars 2019 et un rapport de base en date du 22/08/2018 conclut de la manière suivante : "Les impacts environnementaux observés sur les sols et la nappe sont principalement liés au passif du site ; ils sont connus, maîtrisés et en cours de traitement." (Ces éléments sont joints au dossier).</p>
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le site se situe sur une zone de répartition des eaux : ALBIEN</p>
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>	<p>Lequel et à quelle distance ?</p>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon l'étude de danger du 14/02/2019 et les modélisations de flux thermique, les risques restent circonscrits au sein des limites de propriétés.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans le cadre du Porter à Connaissance de Juin 2018, une étude sanitaire a été réalisée et conclut en l'absence de risque pour les tiers.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Une simulation a été réalisée en prenant en compte les travaux d'extension prévus et les équipements rajoutés. Les émergences prévisibles dans les zones à émergence réglementée les plus proches sont conformes aux exigences réglementaire en période de jour et de nuit. Le projet d'extension est situé à proximité immédiate des voies de chemin de fer.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les installations seront pourvues de supports anti-vibration pour prévenir la transmission des vibrations de l'équipement vers le bâtiment et vers les zones environnantes.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Emission de NOx, CO, poussières, SO2.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'activité du site engendre la production des déchets suivants: - bidon de produits chimiques usagés - huiles - Déchets industriels banals (bois, câbles...) - Batteries - Néons - DEEE - Boue hydrocarbure L'ensemble des déchets sont repris par des sociétés spécialisées.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Sans objet

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Gestion des déchets : Un tri sélectif est mis en place sur le site à l'abri des intempéries. Le retrait est fait de façon régulière afin qu'un minimum de déchets soit stocké sur site.

Rejet atmosphérique : Les installations de combustion servent uniquement de secours en cas de coupure électrique, et fonctionnent moins de 500h par an. Des contrôles d'étanchéité périodiques sont réalisés sur les installations de réfrigération conformément à la réglementation.

Nuisances sonore : d'une manière générale, les équipements seront insonorisés et/ou traités de manière à s'assurer que le bruit aux limites du site réponde aux seuils de la réglementation. La modélisation acoustique réalisée par SOCOTEC en juin 2018 montre que les niveaux en limite de propriété et en émergence seront conformes à la réglementation.

Risque de pollution : cuves enterrées en double enveloppes avec détecteur de fuite, avec test d'étanchéité avant leur mise en service ; nourrices des groupes électrogènes auront une rétention spécifique, opération de remplissage des cuves principales de fioul sur une aire de dépotage ; deux bassins de rétention des eaux incendie ; séparateurs hydrocarbures sur les réseaux eaux pluviales ;

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Blank area for providing an answer to the auto-evaluation question.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

- Procédure administrative d'autorisation du projet : Porter à connaissance du 27/06/2018
- Risques technologiques : Étude de danger du 14/02/2019
- Nuisances : Étude acoustique et mesures atmosphérique du 14/06/2018
- Risque sanitaire : Évaluation des risques sanitaires de Juin 2018
- Pollution des sols : Étude de pollution des sols de mars 2019, Rapport de base du 22/08/2018

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Bobigny

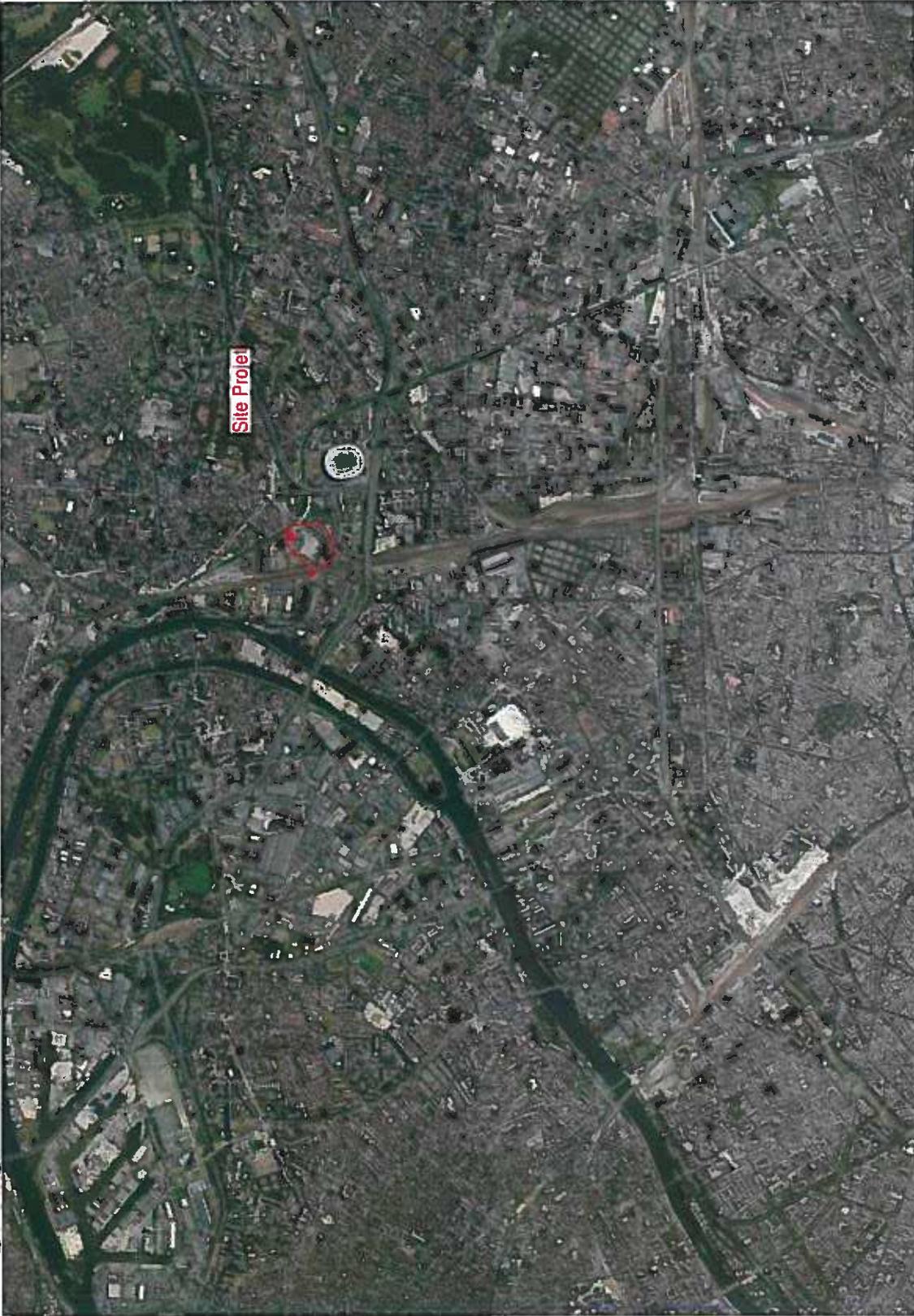
le,

23/3/2019

Signature



Karim Gallet
EQUINIX



Plan de situation
1 : 25000



LES PROJEETS D'URBANISME SONT A L'EXAMEN DES COMMISSIONS D'URBANISME ET DE CONSTRUCTION. CE NE SAURAIT EN AUCUN CAS ETRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITE.

Equipe PAU 114 rue Ampère Coze 93200 Saint Denis		Plan de situation	
Variété par VM	Approuvé par AB	Echelle @A3 1 : 25000	Date 27/03/2019
BOA EQUISSE 02/2019 (3) Dem 16 - 33 1 44 11 65 46 06 - 33 1 44 11 65 46		PROVISOIRE ARCHITECTE 87 rue Beaumais 75007 PARIS T +33 1 40 619 430	
RB-A 45 rue de Valenciennes		Projet P279	Numéro ICPE-002



Paysage lointain Bâtiment C: Existant



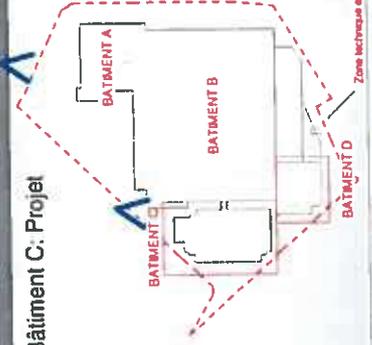
Paysage lointain Bâtiment C: Projet



Environnement proche Bâtiment C: Existant



Environnement proche Bâtiment C: Projet



LES MÉTIERS PUBLICS ÉVALUÉS EN DÉVELOPPEMENT DURABLE SONT ÉVALUÉS EN VERTU DE LA LOI SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET DE BOUVER LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE ET DE LA LIBERTÉ D'ACCÈS À L'INFORMATION EN MATIÈRE DE CONSTRUCTION.

Équipe: PAB	Approuvé par: AB	Echelle: 1 : 200	Date: 27/03/2019
VM	AB	ANCIENNE	
PROVISOIRE			
VM	AB	P279	ICPE-003
87 Ave Roberval 7002 PAB 7-33 1-811-833		87 Ave Roberval 7002 PAB 7-33 1-811-833	



Paysage lointain Bâtiment D: Existant



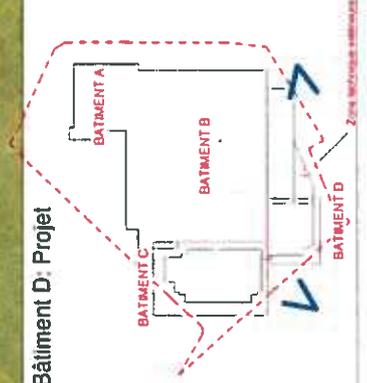
Paysage lointain Bâtiment D: Projet



Environnement proche Bâtiment D: Existant



Environnement proche Bâtiment D: Projet



LES PROJECTIONS ILLUSTRÉES SONT ÉLABORÉES À PARTIR DE PHOTOGRAPHIES ET DE VUES D'ARTISTE. CE NE SOIT PAS UN PROJET DE CONSTRUCTION ET NE DOIT PAS ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME TEL. LE PROJET EST UN PROJET D'ARCHITECTURE.

Equipe PA9 11 rue Armande Chouart 83000 Saint-Denis		Photographies de la zone d'implantation Echelle @A3 1 : 200		Date 27/03/2019	
Validé par VM		Approuvé par AB		Numéro P279	
RB-A 17 rue Pasteur 26000 PARIS T. +33 1 40 219 430		PROVISOIRE ARCHITECTE		Numéro ICPE-003.b	

